

Décision 14-DCC-77 du 11 juin 2014

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Gascogne SA par les sociétés Biolandes Technologies et Les Dérivés Résiniques et Terpéniques

Posted on: 18 juillet 2014 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Biolandes Technologies et Dérivés Résiniques et Terpéniques

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

Groupe Gascogne

Lire

le texte intégral de la décision

341.55 Ko